

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS107

présenté par

Mme Anthoine, Mme Levy, M. Quentin, M. Sermier, M. Bony, M. Masson, M. Leclerc, M. Bazin,  
Mme Ramassamy, M. Saddier, Mme Meunier, Mme Kuster, M. Boucard, Mme Bonnard,  
M. Jean-Claude Bouchet, M. Lurton, M. Dive, Mme Trastour-Isnart et Mme Bassire

-----

### ARTICLE 11

À la fin de la première phrase de l'alinéa 48, après le mot :

« informatique »

insérer les mots :

« , aux fichiers ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.